

REPORT TO THE HOUSE

Thursday, October 1, 1987

The Legislative Committee on Bill S-10, An Act to revive Yellowknife Electric Ltd. and to provide for its continuance under the Canada Business Corporations Act, has the honour to report the Bill to the House.

In accordance with its Order of Reference of Friday, September 18, 1987, your Committee has considered Bill S-10 and has agreed to report it without amendment.

A copy of the Minutes of Proceedings and Evidence relating to this Bill (*Issue No. 1 which includes this report*) is tabled.

Respectfully submitted,

ANTHONY ROMAN,

Chairman.

RAPPORT À LA CHAMBRELe jeudi 1^{er} octobre 1987

Le Comité législatif sur le projet de loi S-10, Loi reconstituant la société Yellowknife Electric Ltd. et prévoyant sa prorogation sous le régime de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, a l'honneur de rapporter le projet de loi à la Chambre.

Conformément à son Ordre de renvoi du vendredi 18 septembre 1987, votre Comité a étudié le projet de loi S-10 et a convenu d'en faire rapport sans modification.

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages relatifs à ce projet de loi (*fascicule n° 1 qui comprend le présent rapport*) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

ANTHONY ROMAN.